

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 339

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De beaucoup plus loin, alors, de bonnes nouvelles suffragistes nous sont parvenues. Dr. Luisi nous a écrit, en effet, que la République de l'Equateur a récemment introduit dans sa Constitution l'égalité des droits politiques pour les hommes et les femmes (« Sont citoyens tous les Equatoriens, hommes ou femmes, âgés de plus de 21 ans, et sachant lire et écrire. ») L'Equateur serait ainsi, comme l'écrit Dr. Luisi, le premier Etat suffragiste de l'Amérique du Sud, puisque au Brésil et dans la République Argentine, ce n'est que dans des provinces que les femmes ont eu ou ont encore le droit de vote, et le fait est d'importance considérable à cet égard. Il est vrai que, d'un autre côté — et toujours à Genève — on nous a affirmé que, dans certaines Républiques de l'Amérique latine, il pouvait y avoir aussi loin entre la Constitution écrite et son application pratique et réelle, qu'entre la coupe et les lèvres...

Du Japon également, la nouvelle était venue que les femmes avaient obtenu le droit de vote. Renseignements pris, il s'agit d'un projet de loi déposé ce printemps déjà, et auquel la Chambre des Pairs manifeste une grande opposition. Toutefois, l'idée suffragiste a fait de grands progrès à travers le pays, de quoi étonner les ministres eux-mêmes. C'est de bon augure.

* * *

Et ne voilà-t-il pas, pour le lecteur grinchu comme pour le lecteur aimable, un mois de septembre féministe bien rempli ?

E. Gd.

De-ci, De-là...

La première femme agente de police en France.

La photographie que nous reproduisons ci-contre est celle de la première agente de police nommée en France par la commune du Touquet. Il est bien intéressant de constater que la première brèche a été faite ainsi à l'opposition que manifestaient toujours nos voisins de l'Ouest à cette innovation, et l'on peut espérer que l'exemple de la jolie station balnéaire sera bientôt suivi par beaucoup d'autres. Voici, d'ailleurs, la lettre qu'écrivait au sujet de cette nomination le maire du Touquet à Mme Brunschvicg :



Cliché « La Française »

La première femme agente de police en France

Mme Valentine Méteim-Gilliard (Genève), dont les gravures sur linoléum sont vigoureuses à souhait, Mme Jeanne Pflüger (Bâle) dont les bois ont un accent remarquable.

Sans doute y aurait-il encore beaucoup à dire sur la collaboration des femmes au Comptoir. Que celles qui ont été oubliées ou passées sous silence n'en veuillent pas à la chroniqueuse. Leur tour viendra... l'an prochain.

S. B.

(Tribune de Lausanne)

II. La „FRAUENHILFE“

Le travail à domicile dans l'Oberland bernois

Comme le dit quelque part un entrefilet de propagande, nombreux sont les touristes de toutes les nations qui vont admirer le spectacle des cimes neigeuses, profiter des confortables hôtels, se reposer au milieu des idylliques pâturages de l'Oberland. Mais combien d'entre eux se demandent quelle est la vie réelle, dans ces villages et ces vallées, la vie de tous les jours pour les habitants de ces sites pittoresques.

Eh bien ! parfois, le souci du lendemain, souvent même l'indigence, règne dans les jolis chalets patinés par les intempéries. Une Centrale des travaux à domicile a pensé avec raison que cet appoint, ajouté de tous temps par les paysannes de l'Oberland à leur maigre pitance, il fallait l'assurer en quelque sorte ; qu'il convenait d'organiser ces femmes et leur intéressant labeur.

La *Saffa* avait montré ce qu'elles savent faire. On créa donc, après la *Saffa*, ce qui manquait encore pour donner une impulsion à ces forces trop ignorées jusque-là : la *Frauenhilfe Berner Oberland*, affiliée à la *Volkswirtschaftskammer Berner Oberland*, société mixte pour le développement et le bien de la contrée, dont M. Schüpbach, conseiller national, est le président. La *Frauenhilfe* y a trois députées. D'ailleurs, toutes les Sociétés qui s'occupent du travail à domicile en sont membres ; ensemble elles constituent la *Heimarbeitcentrale Berner Oberland*.

Voici ce que nous apprend Mme Schüpbach-Heller : la *Frauenhilfe* comprend 33 Sociétés de femmes et des membres individuels. Elle a pour but de procurer du travail ; elle organise des cours, des conférences, etc. Les fonds de l'Association proviennent des contributions des membres, de subventions de l'Etat et des communes, de legs et de dons. Fondée en février 1929, la *Frauenhilfe* cherche à se faire connaître de plus en plus. C'est pourquoi elle a organisé à la Salle Centrale, lors du récent Congrès de femmes dans les affaires et les professions, la jolie petite exposition que nous avons mentionnée dans notre compte-rendu de ce Congrès¹ ; c'est pourquoi encore elle a exposé, durant la session de l'Assemblée de la S. d. N., les travaux des femmes de l'Oberland dans le magasin d'art, le Polyèdre, rue du Mont-Blanc.

Tissages et tricotages, poteries et objets en bois sculpté y voisinent et se complètent. C'est, en général, un ensemble d'art domes-

¹ Mouvement Féministe du 20 septembre.

toute satisfaction aux familles qui viennent passer la saison estivale au Touquet-Paris-Plage.

« Veuillez agréer, Madame, mes respectueuses salutations. »

L.2 Maire. »

Education physique.

La Société genevoise d'Education physique nous prie d'annoncer la réouverture de ses cours de gymnastique rationnelle dès le 17 octobre, dans la salle de gymnastique de l'Ecole secondaire de la rue d'Italie. Ces cours, qui seront placés sous la direction de M^{me} le professeur Hornung, auront lieu le mardi et le vendredi, à 18 heures, et réuniront toutes celles qui comprennent la valeur de la gymnastique pour les femmes.

L'Ecole d'Etudes sociales pour femmes de Genève.

nous envoie son programme pour le semestre d'hiver 1930-1931, qui commencera le 23 octobre prochain. Ce programme comporte des cours divers tels que: législation sociale, droit de famille, hygiène, médecine de l'enfance, soins aux malades, bibliotechnique, rédaction, sténodactylographie, comptabilité, etc. Dès le début, les élèves passent environ une journée par semaine dans une des œuvres sociales de la ville, et peuvent ainsi, par le travail pratique, se rendre compte de leurs capacités personnelles et de leurs goûts pour les diverses branches de l'activité sociale. Ainsi les pouponnières, ou le Preventorium occupent les débutantes; les institutions pour enfants anormaux, l'Espoir, le Service social d'une paroisse, l'Office social acceptent les services d'autres stagiaires.

Le diplôme est décerné aux élèves qui, après quatre semestres d'études, ont passé les examens et fait en outre leur stage d'un an. Un certificat d'économie familiale est délivré après un an d'études.

Le « Foyer de l'Ecole sociale » offre une vie de famille à quelques élèves du dehors, et donne un enseignement ménager complet. L'année passée, l'Ecole a compté 85 élèves régulières et une centaine d'auditrices. Un grand nombre de jeunes filles sorties de cette école ont actuellement des situations intéressantes. Le programme donne une liste déjà longue d'institutions où travaillent d'anciennes élèves. Plusieurs sont occupées dans les organisations internationales (bibliothèque de la S. d. N., B. I. T., Union internationale de Secours aux enfants, etc.).

(On peut se procurer le programme des cours et le rapport annuel sur l'activité de l'Ecole sociale au Secrétariat, rue Charles-Bonnet, 6, Genève.)

Hygiène alimentaire et lutte antituberculeuse.

C'est à ces deux questions, d'une si grande importance, que le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale a eu l'excellente idée de consacrer le Cours qu'il organise chaque année à Lausanne, et qui aura lieu les 16 et 17 octobre prochain à l'Ecole de gardes-malades de la Source. On en trouvera le programme détaillé au

tique aux qualités de solidité et d'intégrité, auxquelles se joint le dessin, moderne sans extravagance, le coloris qui satisfait presque toujours par un harmonieux effet de fondu ou de contrastes. Pour les bois, nous préférons les modèles aux lignes simples, sans surcharge de décoration. Il y en a qui ne manquent pas d'originalité, si d'autres rappellent les plateaux qu'on a vus ailleurs. La poterie rustique ornerait gaiement la cuisine ou la salle à manger d'une maison des champs.

De toutes ces choses nous eussions voulu donner une idée plus tôt, car lorsque cet article paraîtra, hélas! l'exposition de la rue du Mont-Blanc sera retournée en Suisse allemande. Mais qui empêchera les amateurs de s'adresser directement à la *Frauenhilfe Berneroberrand* pour se mieux renseigner, pour demander des échantillons peut-être? On lui fait, paraît-il, beaucoup de commandes ainsi.

Un exemple encore des services que rend cette Société: la femme d'un paysan qui fait pour elle des travaux de tissage, écrit qu'elle et son mari sont ruinés s'ils ne peuvent obtenir une avance de 400 fr. Etant connue comme une femme sérieuse, elle voit sa demande exaucée. Depuis lors, leurs affaires marchent de nouveau; la petite propriété qu'ils craignaient de devoir vendre est restée entre leurs mains et les gains de la bonne tisseuse permettent même de réaliser des économies.

La mentalité de ces femmes est parfois touchante: l'une d'elles écrit à la *Frauenhilfe* qu'il faut retenir son gain pour l'envoyer aux

Carnet de la quinzaine; mais nous tenons à attirer spécialement l'attention de nos lectrices sur le caractère pratique de ce Cours et sur les avantages qu'il leur offre. Car, bien qu'il soit destiné en première ligne aux infirmières visitantes, et aux visiteuses sociales de la Suisse romande, l'accueil le plus cordial est réservé aux institutrices et aux femmes de pasteurs des localités qui ne possèdent pas encore d'infirmières visiteuses, et pour la première journée aux maîtresses d'école ménagère. Comme le nombre des participantes ne pourra pas excéder la centaine, il est prudent de s'inscrire d'avance: prix: 2 fr. (à partir du 14 octobre: 2 fr. 50). Les infirmières visiteuses et sœurs visitantes en service sont non seulement exonérées de tous frais, mais les frais de chemin de fer leur seront remboursés, et elles toucheront une indemnité de 5 fr.

Au moment où va entrer en vigueur la loi fédérale sur la tuberculose, il est de première importance pour quiconque est appelé à collaborer à l'application de cette loi d'être exactement renseigné, de façon à pouvoir lutter efficacement contre le fléau. Aussi peut-on être assuré d'avance du plein succès de ce Cours.

Le résultat des élections allemandes

envisagé du point de vue féministe et du point de vue pacifiste.

Il nous paraît extraordinaire, à nous femmes allemandes, qui constatons l'effet produit par le résultat des élections allemandes dans les pays sans suffrage féminin, que la composition extrémiste du nouveau Reichstag puisse être exploitée comme un argument contre le vote des femmes. Car rien ne permet de supposer que les gains des partis extrêmes aient été obtenus par l'apport des voix féminines; au contraire, les résultats enregistrés jusqu'à présent dans les districts où les voix masculines et féminines sont comptées séparément, au moyen de bulletins différents, ont toujours marqué une tendance féminine favorable aux partis plus modérés.

Cette constatation est confirmée, en ce qui concerne les élections du 14 septembre dernier, par une communication de l'agence de presse Ullstein, de Wiesbaden. Là-bas, aussi bien en ce qui concerne le parti social-démocratique que le parti socialiste-national (extrême-droite); les voix masculines et féminines se balancent. Dans les autres partis, les voix des femmes sont en majorité. Les femmes ont voté deux fois plus pour le Centre (parti catholique) que les hommes. Le parti populaire allemand a enregistré 2000 voix féminines de plus que de voix masculines, et le nouveau parti de l'Etat (*Staatspartei*) 400. Le centre bourgeois a donc été avantagé de façon marquée par les femmes. La tendance religieuse des femmes ne se manifeste pas seulement par la forte proportion des électrices qui ont voté pour le Centre, mais aussi par le fait que la liste chrétienne-sociale de service public (*Christlich Sozialer Volksdienst*) a récolté à peine 500 voix masculines, mais 1500 voix féminines.

Il nous manque encore les chiffres des autres districts dans lesquels électeurs et électrices ont voté séparément (Berlin, Potsdam, Francfort s. M.). La participation des femmes au Reichstag a augmenté de façon étonnante, quoique le parti socialiste-national (réactionnaire), qui a obtenu le plus grand nombre de mandats, ne fasse entrer aucune femme au Reichstag. Alors que les élections de 1924 avaient valu aux femmes 33 mandats, et celles de 1928, 35, le nouveau Reichstag compte 40 femmes députées. Il faut toutefois remarquer que ce chiffre, comparé au chiffre total des députés, ne constitue

Chinois qui souffrent de la famine: qu'importe qu'elle se contente encore un an de sa vieille robe? Ils sont bien plus à plaindre... D'autres fois, ce sont des fleurs des Alpes qui parviennent aux dispensatrices du travail, comme témoignage de gratitude.

Le nombre des ouvrières augmente de jour en jour. Pour toutes celles qu'intéresse cette œuvre utile, pour toutes celles aussi qui préfèrent le travail manuel au travail des machines, il y a là une foule de mains actives prêtes à leur en fournir.

M.-L. PREIS.